

## **16 décembre 2015 (18h00)**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mercredi 16 novembre 2015, à 18h00, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, Mme Michèle Masse et MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présentes : la directrice générale et greffière, Me Isabelle François et la trésorière, Mme Micheline Quilès.

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

### **2015-12-403 Avis motion pour décréter un règlement fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2016**

Avis de motion est donné par M. Denicourt, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin d'adopter un règlement fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2016.

### **2015-12-404 Avis de motion pour décréter un règlement fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2016**

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin d'adopter un règlement fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2016.

### **2015-12-405 Contrat d'entretien et soutien des applications 2016 pour PG Solutions / Approbation**

**Il est proposé par : Denis Chagnon**

**Et résolu** d'accorder le contrat d'entretien et soutien des applications à PG Solutions inc. de Montréal, pour l'année 2016 allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016,

- pour les besoins du service sécurité incendie au prix de 1 450 \$ plus les taxes applicables;
- pour les besoins du service d'urbanisme au prix de 6 440 \$ plus les taxes applicables, et
- pour les besoins du service du greffe en matière électorale, pour le prix de 800 \$, plus les taxes applicables.

Le tout, tel qu'il appert des soumissions datées du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16 décembre 2015 (18h00)**

**2015-12-406 Renouvellement du contrat d'entretien des logiciels et progiciels avec ACCEO Solutions - Ludik / Approbation**

**Il est proposé par : André Deschamps**

**Et résolu** de renouveler auprès de la compagnie ACCEO Solutions de Montréal, pour l'année 2016 allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, le renouvellement du contrat d'entretien de logiciels et progiciels Ludik pour le service des Loisirs, au montant de 4 270,87 \$ plus les taxes applicables selon le contrat daté du 11 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2015-12-407 Emprunt temporaire pour le Règlement numéro 234 décrétant des travaux de réfection du Complexe sportif et autorisant un emprunt maximal de 2 700 000 \$ pour en acquitter le coût / Autorisation**

**Il est proposé par : Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser la trésorière à négocier un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses reliées au règlement d'emprunt numéro 234 décrétant des travaux de réfection du Complexe sportif et autorisant un emprunt maximal de 2 700 000 \$ pour en acquitter le coût.

**Il est également résolu** d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la trésorière à signer tous les documents pertinents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16 décembre 2015 (18h00)

**2015-12-408 Emprunt temporaire pour le règlement d'emprunt numéro 240 décrétant l'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation et l'exécution de travaux de démolition dans la cadre du projet d'agrandissement de l'école Saint-Vincent et décrétant une dépense de 3 460 000 \$ et un emprunt d'une somme maximale de 1 960 000 \$ / Autorisation**

**Il est proposé par : Michèle Massé**

**Et résolu** d'autoriser la trésorière à négocier un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses reliées au règlement d'emprunt numéro 240 décrétant l'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation et l'exécution de travaux de démolition dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école Saint-Vincent et décrétant une dépense de 3 460 000 \$ et un emprunt d'une somme maximale de 1 960 000 \$.

**Il est également résolu** d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la trésorière à signer tous les documents pertinents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Isabelle François  
Directrice générale et  
Greffière

---

Guy Benjamin  
Maire

**Certificat de crédits**

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2015-12-405, 2015-12-406, 2015-12-407, 2015-12-408.

---

Micheline Quilès  
Trésorière